



**HAUTE AUTORITE DE LA COMMUNICATION AUDIOVISUELLE**

Autorité Administrative Indépendante



UNION - DISCIPLINE - TRAVAIL

# CHARTRE DES RESEAUX SOCIAUX





**NOUS**, Activistes, Blogueurs et Influenceurs de Côte d'Ivoire, parties à la présente Charte :

- **Considérant** la loi n°2017-868 du 27 décembre 2017 portant régime juridique de la communication audiovisuelle, telle que modifiée par la loi n°2022-979 du 20 décembre 2022 susvisée, aux termes de laquelle la communication audiovisuelle est libre ;
- **Considérant** la loi n°2017-867 du 27 décembre 2017 portant régime juridique de la presse telle que modifiée par la loi n°2022-978 du 20 décembre 2022 ;
- **Considérant** toutefois que l'exercice des droits et libertés implique le respect des limites légales prévues ;
- **Considérant** la loi susvisée, qui énonce que la diffusion du contenu audiovisuel de tout site de blogueur, activiste ou influenceur disposant de 25.000 abonnés en ligne, n'a pas le caractère de correspondance privée et est par conséquent soumise au respect des principes généraux de la communication audiovisuelle ;
- **Fermement convaincus** qu'il est essentiel de veiller au respect de la dignité de la personne humaine et de l'ordre public ;

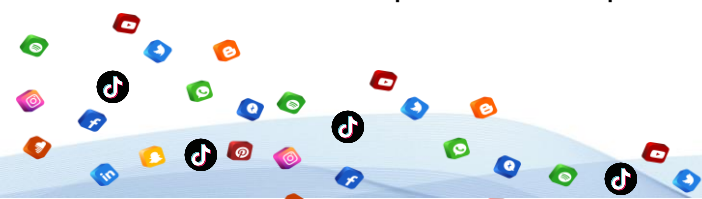
**Faisons nôtre, les principes suivants :**

### **1. Engagement envers l'intégrité et l'exactitude de l'information :**

- a. S'engager à fournir des informations exactes, vérifiées et objectives dans nos publications ;
- b. S'interdire la diffusion de fausses informations ou de rumeurs.

### **2. Respect des droits et de la dignité d'autrui :**

- a. Respecter la vie privée et la dignité des individus en évitant toute



- atteinte à leur honneur, leur réputation ou leur vie personnelle ;
- b. Eviter les propos grossiers et injurieux faisant référence au physique
  - c. Eviter les discours haineux, diffamatoires, discriminatoires ou offensants fondés sur la race, l'ethnie, la religion, le genre, l'orientation sexuelle ou toute autre caractéristique protégée ;
  - d. Eviter la diffusion de propos appelant, à la xénophobie, au racisme, à la violence sous toutes ses formes, au sexisme **et** à la pédophilie.

### **3. Transparence dans les partenariats et les intérêts commerciaux :**

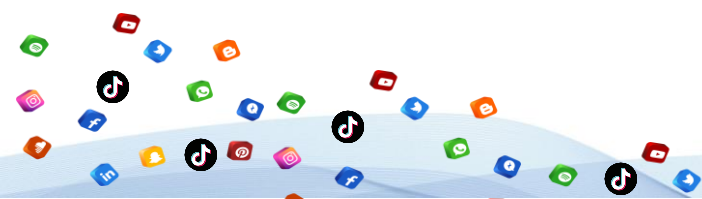
- a. Déclarer clairement les partenariats, les collaborations, les parrainages ou les intérêts commerciaux qui pourraient influencer notre contenu ;
- b. Veiller à ce que les partenariats commerciaux ne compromettent pas l'intégrité de notre contenu et que les recommandations faites soient honnêtes et objectives.

### **4. Respect des droits d'auteur et de la propriété intellectuelle :**

- a. Respecter les droits d'auteur en obtenant les autorisations nécessaires avant d'utiliser ou de partager des contenus protégés par des droits d'auteur ;
- b. Créditer correctement les sources d'information, les citations et les contenus réutilisés, conformément aux pratiques éthiques et légales.

### **5. Promotion du débat constructif et du dialogue ouvert :**

- a. Encourager le débat constructif, la diversité des opinions et le respect des différents points de vue ;
- b. Eviter les attaques personnelles, les discours incitant à la violence ou à la haine, et promouvoir la discussion basée sur des arguments



raisonnés.

## **6. Protection des données à caractère personnel :**



- a. Respecter la confidentialité des données personnelles des individus conformément aux lois et règlements en vigueur ;
- b. Obtenir le consentement approprié lors de la collecte, de l'utilisation ou de la divulgation de données personnelles.

## **7. Responsabilité envers la société et l'environnement :**

- a. Promouvoir des valeurs sociales positives, telles que la tolérance, l'inclusion, la justice sociale et le respect de l'environnement ;
- b. Contribuer activement à des initiatives bénéfiques pour la société, en utilisant notre influence pour sensibiliser aux problèmes sociaux et environnementaux.

En adhérant à cette Charte, Nous, Artistes, Blogueurs et Influenceurs en Côte d'Ivoire, nous engageons à respecter ces principes et à être des acteurs responsables et éthiques au sein du paysage médiatique.

Nous reconnaissons notre responsabilité dans la diffusion d'informations précises, l'encouragement du débat constructif et la promotion de valeurs positives au sein de la société.

Fait à Abidjan,  
Le Jeudi 26 Octobre 2023

**Et ont signé :**

